

**Zeitschrift:** Protar

**Herausgeber:** Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

**Band:** 2 (1935-1936)

**Heft:** 7: Sanität im Luftschutz = Mesures sanitaires pour la D.A.P.

**Artikel:** Pharmacie de famille pour la défense aérienne passive

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-362472>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pharmacie de famille pour la défense aérienne passive

La Commission fédérale pour la défense aérienne passive a décidé de munir chaque poste de secours de la D. A. P. à créer de matériel sanitaire. Un règlement spécial de l'Office fédéral pour la défense aérienne passive fixera la liste du matériel sanitaire et les indications concernant sa remise, sa garde, son entretien et sa dispensation. L'office en question s'occupera aussi de la liaison du matériel aux organisations locales pour la D. A. P.

En plus, les membres médicaux de la Commission fédérale pour la défense aérienne passive en collaboration avec le Pharmacien-chef de l'armée et tenant compte d'une proposition d'un milieu officiel compétent zurichois ont créé à l'usage des maisons privées une *pharmacie de famille pour la D. A. P.*

En voici le contenu:

## Produits chimiques et médicaments.

*Chlorure de chaux*, 500 g, dans emballage étanche et boîte métallique;

*Savon noir*, un pot à couvercle de 250 g;

*Bicarbonate de soude*, un flacon de 100 g;

*Permanganate de potasse*, un flacon de 20 comprimés à 0,5;

*Pommade pour brûlures*, 2 tubes de 50 g (vaseline avec 5 % d'Aethyl. paraminobenzoïc);

*Pommade alcaline pour les yeux*, 1 tube (natr. bicarb. 0,4, borax 0,2, Aq. dest., lanolin aa 2,0, vaseline alb. ad 20,0);

*Teinture d'iode*, 10 ampoules avec pinceau.

## Matériel de pansement.

5 bandes de gaze, 10 cm×10 m;

5 bandes de gaze, 5 cm×10 m;

2 paquets d'ouate de 25 g;

2 paquets de 2 cartouches à pansement (modèle armée);

2 bandes idéales;

1 carton de 8 compresses de gaze vioformée;

1 rouleau de sparablanc, 5 cm×1 m;

12 épingle de sûreté.

On conservera l'ensemble du matériel à l'abri de la lumière, de la poussière et de l'humidité dans une boîte de bois ou de fer fermant bien.

## Mode d'emploi des produits chimiques, des médicaments et du matériel de pansement.

*Chlorure de chaux*: En bouillie de 5 à 10 % (3 à 6 cuillers à soupe pour un litre d'eau), pour lavage des ypérités. Attention aux yeux!

*Savon noir*: En solution à 10 % (5 cuillers à soupe pour un litre d'eau), pour lavage. La bouillie de chlorure de chaux et la solution de savon noir sont spécialement à recommander pour les ypérités.

*Bicarbonate de soude*: En solution à 3 % (2 cuillers à soupe pour un litre d'eau). Emploi semblable à celui du savon noir et pour gargarisme contre les maux de gorge. En solution à 1 % (1 cuiller à soupe rase pour un litre d'eau) pour lavage des yeux, irrigation du nez et en compresses humides sur les blessures causées par l'ypérite. Usage interne: Pour les maux d'estomac 1 cuiller à café dans un verre d'eau.

*Permanganate de potasse*: En solution à 0,25 % (1 tablette pour 2 litres d'eau) en compresses sur les blessures cutanées des ypérités.

*Pommade pour brûlures*: En pansement.

*Pommade alcaline pour les yeux*: Traitement des yeux et du nez.

*Ampoules de teinture d'iode*: Pour le traitement des blessures.

*Matériel de pansement*: A l'exception des bandes idéales, on peut se servir de tous ces objets de pansement pour les premiers soins à donner aux victimes des bombes explosives et incendiaires. Les bandes idéales servent en cas d'hémorragie artérielle à la confection du membre. On comprime au-dessus de la blessure en enroulant la bande idéale autour du membre plusieurs fois sur elle-même et en serrant assez fortement; on fixe l'extrémité de la bande au moyen d'une épingle de sûreté. Il ne faut pas laisser ce pansement trop longtemps, parce que l'arrêt de la circulation dans le membre peut provoquer facilement de la gangrène. Après une heure et demie au plus tard, il faut le relâcher ou l'enlever complètement et en attendant l'arrivée du médecin, arrêter le sang par compression digitale ou en barrant la plaie au moyen de cartouche à pansement.

Il est à prévoir qu'on pourra se procurer ces pharmacies de famille y compris le mode d'emploi dans chaque pharmacie.

Pour éviter tout frais superflu, on n'a tenu compte que de l'indispensable.

Les membres médicaux de la Commission fédérale pour la défense aérienne passive ont choisi un matériel approprié aussi simple et aussi bon marché que possible et renouvelable aussi en temps de guerre.

Le contenu de cette pharmacie doit suffire aux civils pour les premiers soins à donner aux victimes d'une attaque aérienne, y compris ceux atteints par les produits chimiques de combat. Le prix du tout, y compris le mode d'emploi ne devra pas dépasser frs. 24.—. Les membres médicaux de la Commission fédérale pour la défense aérienne passive nous ont chargé de recommander l'achat de la pharmacie de famille pour la D. A. P.

Office fédéral pour la défense aérienne passive.